



INSTITUTION

Le budget 2020 est voté !

Traçant les grandes lignes de travail pour cette année, le Conseil communautaire a voté le 4 juin 2020 son budget primitif. Un exercice exceptionnel sous de nombreux aspects...

Publié le 04 juin 2020

Le budget primitif 2020 a été présenté en Conseil communautaire ce jeudi 4 juin. Il s'élève à 131 millions d'euros, mais n'intègre que partiellement les impacts de la crise issue de la pandémie de Coronavirus. Ces impacts sont encore mal connus et font l'objet d'évaluations, tant au plan local que national.

1^{ères} mesures liées la crise

Si le budget n'intègre pas toutes les conséquences de la crise, les 1^{ères} mesures prises au cours des dernières semaines s'y lisent déjà :

- ▶ Le choix de revenir sur les hausses des taux de fiscalité de la Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères (TEOM) et du Versement mobilité, prévues aux orientations budgétaires
- ▶ La création d'un plan de soutien aux entreprises, avec la participation au fonds de prêts régional, la création de mécanismes propres à l'agglomération et la poursuite d'autres dispositifs
- ▶ Le lancement d'un plan de relance bâtiments et travaux publics tourné vers les TPE et les PME locales d'2M€ et le maintien d'un niveau de dépenses d'équipement important, autour de 50M€
- ▶ Les mesures de gratuité et de remboursement divers offerts aux usagers (piscines, transports, baux commerciaux...)

Mais il est impossible aujourd'hui d'intégrer tous les impacts de la crise sur le budget communautaire (fermetures temporaires des crèches, des piscines, ralentissement de la commercialisation des terrains économiques...). Le budget présenté le 4 juin 2020 est un socle de travail : il sera révisé dans les mois à venir, à l'occasion d'une décision modificative.

Le budget 2020

- › Sur 130,8 millions d'€, 72,2 millions sont consacrés au fonctionnement des services (la collecte des déchets, les crèches, le fonctionnement des transports en commun ou encore les centres de loisirs) et aux attributions de compensation versées aux communes.
- › 51,5 millions sont dédiés aux investissements. Ce montant important témoigne de la volonté du Grand Périgueux de prioriser la modernisation du territoire grâce à des projets ambitieux : navette ferroviaire, réaménagement de la Gare de Périgueux, Piscine de Niversac...



Tous les chiffres clés du budget sont à retrouver en infographie.

Et les résultats 2019 ?

En 2019, 31 millions ont été investis (soit près de 118 millions depuis 2014). Dans les projets symboliques de ces investissements : la crèche Clos-Chassaing inauguré fin 2019 (2.5M€), le déploiement des bornes enterrées (3.8M€), l'assainissement à Coulounieix Chamiers (2.8M€), le Pôle d'échange multimodal (2M€) et le Bus à Haut Niveau de Service (2M€).

Au 31 décembre, l'autofinancement était de 11,77 millions d'€ avec un taux d'épargne à 14,65%, soit +16% en 5 ans. Cette hausse est le résultat de la stratégie budgétaire adoptée en 2018 et poursuivie en 2019 et de son plan d'économie.



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)